

100 ANS DE COMBATS POUR LES OISEAUX ET LA FAUNE SAUVAGE

* Contient un don déductible fiscalement. À partir de 40€ de dons par année civile, je bénéficie d'une réduction d'impôts de 45 % de ce montant et reçois une attestation fiscale l'année suivante. La cotisation n'est pas déductible.



DEVENEZ MEMBRE ! GRÂCE À VOTRE SOUTIEN, LA LIGUE PEUT PROTÉGER LA FAUNE SAUVAGE !

COMMENT DEVENIR MEMBRE ? VOICI LES TROIS SOLUTIONS :

- 1 PAR DOMICILIATION :** en utilisant le mandat de domiciliation européenne ci-dessous.
- 2 EN LIGNE :** en seulement 3 clics sur protectiondesoiseaux.be (bancontact, carte de crédit, paypal).
- 3 PAR VIREMENT BANCAIRE :** sur le compte BE94 7340 5911 2314, les solutions 2 à 3 ont le désagrément, pour vous comme pour la LRBPO, qu'elles nécessitent des démarches chaque année avec coût et risques que cela comporte.

1 J'AUTORISE LE PAIEMENT RÉCURRENT (DOMICILIATION) DE :

PAR MOIS :	FORMAT PAPIER	FORMAT NUMÉRIQUE
Membre adhérent :	<input type="checkbox"/> 2 €/mois	<input type="checkbox"/> 1,50 €/mois
Membre hors Belgique :	<input type="checkbox"/> 3,50 €/mois	<input type="checkbox"/> 1,50 €/mois
Membre protecteur :	<input type="checkbox"/> 3,50 €/mois	<input type="checkbox"/> 3,50 €/mois
Membre donateur :	<input type="checkbox"/> 6 €/mois *	<input type="checkbox"/> 6 €/mois *

OU PAR AN :	FORMAT PAPIER	FORMAT NUMÉRIQUE
Membre adhérent :	<input type="checkbox"/> 24 €/an	<input type="checkbox"/> 18 €/an
Membre hors Belgique :	<input type="checkbox"/> 42 €/an	<input type="checkbox"/> 18 €/an
Membre protecteur :	<input type="checkbox"/> 42 €/an	<input type="checkbox"/> 42 €/an
Membre donateur :	<input type="checkbox"/> 72 €/an *	<input type="checkbox"/> 72 €/an *

CRÉANCIER
Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux asbl
Numéro de créancier : BE83ZZZ725D000445
Rue de Veeweyde, 43 - B-1070 Bruxelles, Belgique
Tél. : 02 521 28 50 • info@protectiondesoiseaux.be • www.protectiondesoiseaux.be

Mandat de domiciliation européenne SEPA
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (BE 0414 132 194) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux. Vous bénéficiez d'un droit de remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Les tarifs de cotisation du tableau ci-dessus sont d'actualité à la signature du présent document. Dans le cas où La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux serait obligée de revoir les tarifs, le membre en serait averti. Il peut mettre fin à sa cotisation à tout moment en contactant sa banque ou la Ligue (02 521 28 50).

OU JE PAIE PAR VIREMENT LE MONTANT DE :

COTISATION ANNUELLE	FORMAT PAPIER	FORMAT NUMÉRIQUE
Membre adhérent :	<input type="checkbox"/> 24 €/an	<input type="checkbox"/> 18 €/an
Membre hors Belgique :	<input type="checkbox"/> 42 €/an	<input type="checkbox"/> 18 €/an
Membre protecteur :	<input type="checkbox"/> 42 €/an	<input type="checkbox"/> 42 €/an
Membre donateur :	<input type="checkbox"/> 72 €/an *	<input type="checkbox"/> 72 €/an *
Membre à vie :	<input type="checkbox"/> 1250 € *	<input type="checkbox"/> 1250 € *

2 MES COORDONNÉES (à remplir en majuscules svp) :

Madame Monsieur - Numéro de membre :

Nom :

Prénom :

Rue :

N° : Bte : Code postal :

Localité :

Pays :

Téléphone :

E-mail :

Je souhaite recevoir la newsletter LRBPO.
Votre adresse e-mail nous permet de communiquer avec vous concernant votre affiliation et nos publications.

Date de naissance : _ _ / _ _ / _ _ _ _

SI PAIEMENT RÉCURRENT (DOMICILIATION) :

N° de compte IBAN :
_ _ _ _ - _ _ _ _ - _ _ _ _ - _ _ _ _

Nom de la banque :

Chaque paiement sera demandé en début de mois.

3

Date : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Lieu de signature :

Signature :

Nous vous demandons de bien vouloir renvoyer le talon-réponse ci-joint dûment rempli, par mail : membre@protectiondesoiseaux.be ou par courrier postal : LRBPO Rue de Veeweyde 43-45 - 1070 Anderlecht.

URGENCE

-60% d'oiseaux

dans les milieux
agricoles en 28 ans*

Aidez-nous dans
notre combat

JE DEVIENS BÉNÉVOLE

JE DEVIENS FAN @ f

JE DEVIENS MEMBRE :
SEULEMENT 24 EUROS EN 3 CLICS SUR

www.protectiondesoiseaux.be

JE FAIS UN DON

sur le compte BE94 7340 5911 2314
de la LRBPO
ou en ligne sur : www.protectiondesoiseaux.be

OU PLUS SIMPLE
ENCORE

Scannez le QR code
avec l'appli Payconiq by
Bancontact



* Etude sur l'évolution des populations d'oiseaux nicheurs en Wallonie - 28 ans de surveillance de l'avifaune commune - Programme SOCWAL - AVES



CONNAÎTRE

LA BEAUTÉ DE LA NATURE ET SA PRÉSERVATION

Convaincue que la protection de l'environnement passe par la pédagogie, la Ligue propose de nombreux modules d'animation pour les enfants. Des classes vertes sont aussi proposées dans le centre nature et d'hébergement Jalna, près de Marche, qui se trouve dans une des réserves naturelles de la Ligue.



AIDER

LA FAUNE SAUVAGE EN DÉTRESSE

La Ligue soutient l'ensemble des centres de soins pour la faune sauvage et gère le seul centre de la Région Bruxelloise, accueillant plus de 3000 animaux par an. Ce sont autant d'espèces indigènes et protégées, d'oiseaux, de mammifères, de reptiles et parfois d'animaux domestiques et exotiques qui y sont soignés, pour être relâchés ou placés à l'adoption.

PRÉSERVER

LA NATURE ET PROTÉGER LES ESPÈCES

Reconnue comme experte en matière de protection animale, la Ligue possède une vingtaine de réserves naturelles, totalisant plus de 200 ha, où la biodiversité est exceptionnelle. Le Marais de Montroeuil, Prés Rosières, le Cobri, le Tournibois, ..., les réserves de la Ligue ne cessent de s'accroître grâce aux legs et dons de nos membres et sympathisants désireux de préserver la nature.

« 100 ans de combats pour la biodiversité »

PROTÉGER

POUR AMÉLIORER LA LÉGISLATION

En faisant pression au niveau politique, la Ligue lutte contre la chasse et ses dérives (braconnage, lâchers de gibiers, chasse à l'arc, nourrissage artificiel, ...) qui nuisent à la biodiversité et au bien-être animal. Elle œuvre pour une meilleure prise en compte de l'environnement et se bat contre les atteintes à la faune sauvage. Elle agit plus particulièrement pour les oiseaux en se positionnant contre les démonstrations de rapaces, l'abattage-élagage d'arbres en période de nidification, les feux d'artifices, la pollution lumineuse, les perturbations des oiseaux lors de la nidification sur les cours d'eau, le braconnage, les pesticides, ...



92 pages passionnantes à dévorer !

La Ligue est indépendante financièrement et apolitique, ce qui lui permet d'être critique. Elle est d'ailleurs reconnue pour son activisme. L'une de ses plus grandes victoires est l'interdiction de la tenderie (capture d'oiseaux au moyen de cages ou filets) en Belgique.

A l'initiative des centres de soins pour la faune sauvage, la Ligue agit sur toute la Belgique francophone, en Flandre et en Europe.

En devenant membre de la Ligue, vous recevrez la revue naturaliste "L'Homme et l'Oiseau" qui vous emmènera à la découverte des oiseaux, de la faune sauvage et vous présentera les combats pour la protection de l'avifaune européenne et de la biodiversité.